

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 novembre 2014

MARIE-GUITE DUFAY SALUE L'ADOPTION DE LA NOUVELLE CARTE DES RÉGIONS ET APPELLE A ALLER JUSQU'AU BOUT DE L'AMBITION DE LA RÉFORME TERRITORIALE

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Franche-Comté, salue l'adoption définitive du projet de loi relatif à la délimitation des régions par l'Assemblée nationale aujourd'hui-même.

Ce vote confirme la volonté de la majorité de mettre en œuvre la réforme territoriale conformément à l'ambition du Président de la République et du gouvernement.

La nouvelle carte des régions qui en résulte prévoit le rapprochement de la Bourgogne et de la Franche-Comté au 1^{er} janvier 2016.

Avec François Patriat, Président de la Région Bourgogne, Marie-Guite Dufay prépare activement depuis plusieurs mois ce rapprochement, à travers une série de chantiers de coopération et de préfiguration de la future grande Région.

La concertation qui a été mise en œuvre au début de l'automne en Franche-Comté a fait l'objet d'un livre blanc qui sera prochainement remis au Président de la République.

En cohérence avec les propositions issues de ce livre blanc, Marie-Guite Dufay rappelle que ce projet de loi ne constitue que la première étape d'une réforme territoriale plus globale : la nouvelle carte des régions doit intégrer la réforme des compétences, assortie des moyens et de l'autonomie fiscale nécessaire (conformément aux engagements du premier ministre au dernier congrès des Régions de Toulouse), dans un objectif de simplification, de décentralisation et de consolidation de l'action publique.

A ce titre, il est indispensable de confirmer l'ensemble des transferts de compétence envisagés au profit des régions dans le cadre du projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE).

De même, il convient d'engager rapidement la réforme des services déconcentrés de l'Etat qui doit nécessairement accompagner la réforme des collectivités territoriales dans un objectif de cohérence et d'efficacité. Marie-Guite Dufay attend beaucoup de la mission d'expérimentation confiée sur ce sujet aux Préfets de Bourgogne et de Franche-Comté.

Enfin, la Présidente de la Région Franche-Comté partage la vigilance du Maire de Besançon, Jean Louis Fousseret, sur la nécessité d'un aménagement du territoire équilibré au sein de la future grande région. Il ne serait pas acceptable que Dijon concentre demain l'essentiel des fonctions métropolitaines de ce grand territoire.

Marie-Guite Dufay et François Patriat travaillent ensemble à répartir au mieux ces fonctions métropolitaines en dissociant notamment le siège de la Préfecture de Région et le siège de l'Hôtel de Région.

Marie-Guite Dufay en appelle à nouveau à la structuration d'un pôle métropolitain fort allant de Besançon à Dijon, ainsi qu'à la structuration de l'aire urbaine sur le Nord Franche-Comté, porte ouverte sur la future Alsace élargie.

La nouvelle carte des régions constitue une véritable opportunité pour construire une grande région Bourgogne Franche-Comté fondée sur un grand projet de démocratie, de solidarité et de développement.